

Préfet d'Ille-et-Vilaine

* La notion de vitesse dans les accidents corporels indique "une vitesse inadaptée eu égard aux circonstances".

Accidentologie en Ille-et-Vilaine de 2013 à 2017

	Tous usagers	Evolution 2013/2017	Vitesse	Evolution 2013/2017
Accidents	3959	+18,8%	931	-49,1%
Tués	258	+20,0%	64	+44,4%
Blessés	5000	+10,5%	1253	-54,2%

En Ille-et-Vilaine, les accidents liés à la vitesse représentent 24% du total des accidents corporels.

Entre 2013 et 2017, le nombre d'accidents liés à la vitesse diminue de moitié. A l'inverse, le nombre d'accidents toutes causes confondues observe une augmentation de +19 %. Le nombre de blessés suit cette même tendance avec une baisse conséquente des blessés dans les accidents liés à la vitesse (-54%) et une hausse des blessés dans les accidents toutes causes confondues (+10,5%) .

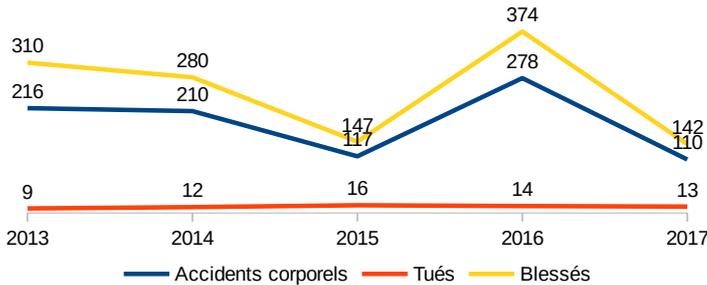
Le nombre de blessés hospitalisés dans les accidents liés à la vitesse

est en légère baisse tandis que, toutes causes confondues, ce nombre progresse de 16 %.

La mortalité liée à la vitesse augmente de façon plus significative que la mortalité toutes causes confondues (+24 points)

Avertissement : Dans cette étude, la vitesse est soit la cause principale de l'accident, soit une cause aggravante.

Evolution des accidents liés à la vitesse entre 2013 et 2017 en Ille et Vilaine



Hormis l'année 2016 où le nombre d'accidents et de blessés est en très forte augmentation (+58 % par rapport à 2015), globalement, entre 2013 et 2017 le nombre d'accidents et de blessés liés à la vitesse est en diminution.

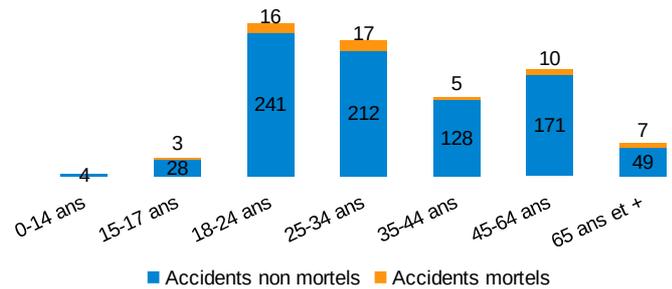
Entre 2013 et 2017, la part des accidents liés à la vitesse dans l'ensemble des accidents diminue de 17 points pour atteindre 13 %. En revanche, la part des accidents mortels liés à la vitesse dans l'ensemble des accidents mortels augmente de 4 points et représente alors 25 % en 2017.

De 2013 à 2017, la vitesse excessive ou inadaptée est responsable de 64 tués ce qui représente **un quart des tués sur les routes**.

Les 18-24 ans sont les plus concernés par les accidents liés à la vitesse. Bien que cette tranche d'âge constitue 10 % de la population d'Ille-et-Vilaine, elle représente **29% des conducteurs en vitesse excessive ou inadaptée présumés responsables de l'accident** et 28 % dans les accidents mortels.

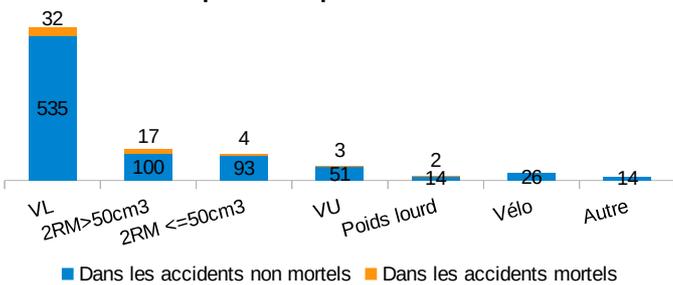
Les conducteurs de 25-34 ans sont également fortement représentés avec 26 % des accidents et 29 % des accidents mortels liés à la vitesse alors qu'ils constituent 12,5 % de la population du département.

Age de l'usager en vitesse excessive ou inadaptée et présumé responsable de l'accident



Un accident peut avoir un ou plusieurs usagers présumés responsables

Type de véhicule dont le conducteur est en vitesse excessive ou inadaptée et responsable de l'accident

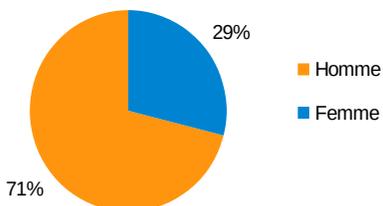


64 % des conducteurs responsables d'accidents dans lesquels la vitesse est excessive ou inadaptée sont conducteurs de véhicule léger.

Les conducteurs de deux-roues motorisé représentent une part importante des accidents liés à la vitesse : 13 % pour les deux-roues > à 50cm³ et 11 % pour les deux-roues < à 50cm³.

Dans plus d'un accident mortel lié à la vitesse sur deux, le conducteur responsable est conducteur de véhicule léger. Il est conducteur de deux-roues > à 50 cm³ dans 3 accidents mortels sur 10.

Sexe de l'usager en vitesse excessive ou inadaptée et présumé responsable de l'accident



Comme dans l'ensemble des accidents, **les conducteurs et responsables d'accidents liés à la vitesse sont très majoritairement des hommes.** Cet écart est encore plus marqué dans les accidents mortels liés à la vitesse (84 % des conducteurs responsables sont des hommes).

CHIFFRES CLÉS :

La vitesse est responsable d'un quart des tués sur les routes en Ille-et-Vilaine

Le nombre d'accidents liés à la vitesse a diminué de moitié entre 2013 et 2017.

Plus d'1 usagers sur 2 en vitesse excessive ou inadaptée et présumé responsable de l'accident a entre 18 et 34 ans.

7 conducteurs sur 10 responsables d'accident lié à la vitesse sont des hommes.

Préfet d'Ille-et-Vilaine

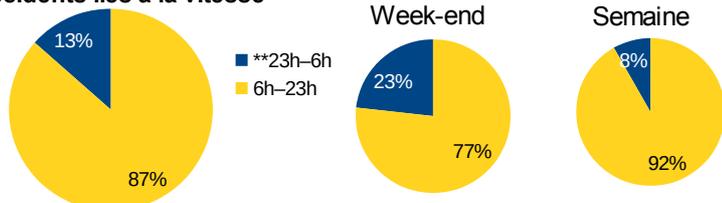
61 % des accidents liés à la vitesse ont lieu en agglomération (dont 74 % à Rennes) ce qui représente 22 % des accidents en agglomération.

Les accidents liés à la vitesse hors agglomération sont particulièrement meurtriers. Alors que 4 accidents liés à la vitesse sur 10 ont lieu hors agglomération, 8 accidents mortels liés à la vitesse sur 10 s'y produisent.

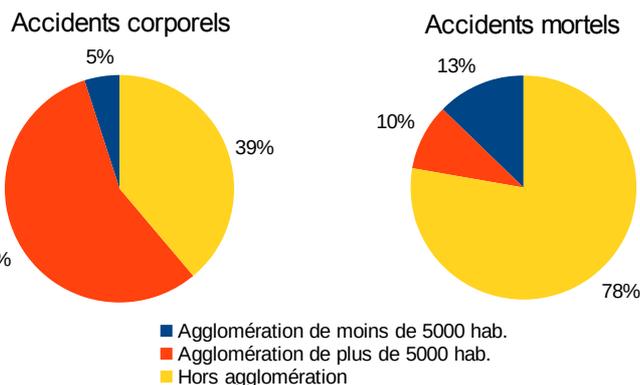
34 % des accidents liés à la vitesse ont lieu en intersection contre 43 % tous accidents confondus. 8 accidents graves* sur 10 liés à la vitesse ont lieu hors intersection contre 2 sur 3 tous accidents graves confondus.

* accidents avec au moins un tué (dans les 30 jours après l'accident) ou blessé hospitalisé plus de 24 heures

Accidents liés à la vitesse



Part des accidents liés à la vitesse selon le milieu



	Semaine		Week-end*	
	Accidents corporels	Dont mortels	Accidents corporels	Dont mortels
Jour	558	35	248	19
Nuit	50	3	75	6
Ensemble	608	38	323	25

*du vendredi 22h au lundi 8h, comprend les veilles et jours de fêtes

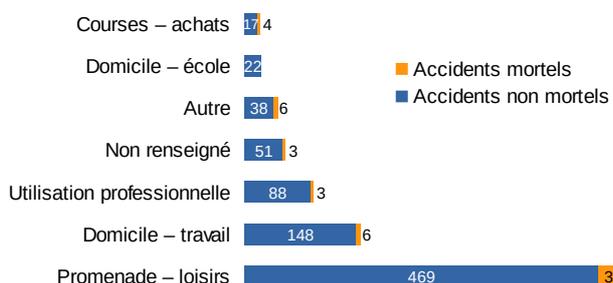
La part des accidents de nuit** liés à la vitesse est deux fois plus élevée que la part des accidents de nuit pour lesquels le facteur vitesse n'est pas en cause (respectivement 13 % contre 7%). Un quart des accidents liés à la vitesse le week-end a lieu la nuit, cette part est trois fois moins importante en semaine. Ces proportions sont identiques concernant les accidents mortels. Plus d'un tiers des accidents ayant lieu la nuit sont liés à la vitesse contre 2 sur 10 pour les accidents se déroulant le jour.

Dans la majorité des cas, la vitesse n'est pas le seul facteur responsable de l'accident, elle est associée à absorption l'alcool dans 15 % des accidents corporels et dans 29 % des accidents mortels, à l'absorption de stupéfiants ou de médicaments dans 11 % des accidents mortels.

Le motif principal du déplacement lorsque la vitesse est en cause est lié aux loisirs (6 usagers responsables sur 10). C'est également le motif de 62 % des accidents mortels liés à la vitesse.

Les usagers responsables se déplaçant de le cadre de leur travail (mission ou trajet domicile – travail) représentent 27 % des conducteurs responsables des accidents liés à la vitesse .

Type de trajet de l'usager en vitesse excessive ou inadaptée et présumé responsable de l'accident

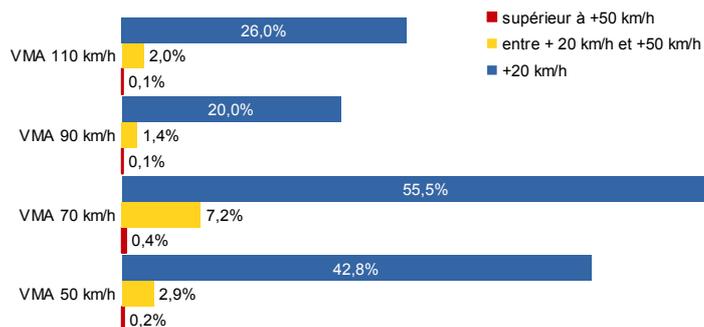


Taux moyens de dépassement de la vitesse maximale autorisée (VMA) sur route départementale

Lire : sur les routes où la VMA est de 110 km/h, au total 28% des véhicules sont en excès de vitesse dont 26% dépassent la VMA de 20 km/h ou moins, 2% dépassent la VMA de 20 km/h à 50 km/h et 0,1% dépassent la VMA de 50 km/h ou plus.

Sur 5 ans, 46% des véhicules circulant sur les routes où la VMA est de 50 km/h sont en excès de vitesse. Cette proportion est de **63% sur les axes où la VMA est de 70 km/h.**

Entre 2012 et 2016, le nombre d'excès de vitesse est en baisse de 14 points sur les axes VMA 50, constant sur les axes VMA 70 et VMA 90 et en augmentation de 2,6 points sur les axes VMA 110.



Sources : Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, "Relevés de vitesse sur plusieurs points de mesure" de 2012 à 2016.

CHIFFRES CLÉS :

La vitesse est la deuxième cause de mortalité routière.

Trois quart des accidents mortels liés à la vitesse ont lieu hors agglomération.

6 auteurs présumés responsables d'accident mortel lié à une vitesse excessive ou inadaptée sur 10 se déplacent dans le cadre de leurs loisirs

3 accidents mortels liés à la vitesse sur 10 sont également associés à l'absorption d'alcool

Sources : fichier des accidents, ONISR, Forces de l'ordre, INSEE
Etude réalisée en juin 2018